

② le 29/08/2019 à 11h00

Madame Avelier, demeurant rue Jacqueminemans est jurée, et reprendra contact les des prochains permanences.

une des questions: la parcelle 219 est-elle empiétée dans le projet?

Madame Avelier pense qu'elle ne veut pas de liaisons clouses, elle souhaite une demande ni besoin est de les mettre sur la parcelle 219, ainsi que la requête de rehaussement

③ le 29/08/2019 à 11h50

Monsieur et Madame Hache demeurant 27 rue Saint-Vincent de Paul à Estrées, sont propriétaires de la parcelle cadastrée ~~533~~ 433 qui jouxte la rue du Bois.

Cette parcelle est repit en zone A dans le projet de PLU. ~~En fait~~ de la ~~de~~ qualité du terrain, (présence de cailloux venant inexploitable par l'agriculture), Monsieur et Madame Hache demandent que cette parcelle soit considérée comme constructible.

Plusieurs courriers ont déjà été adressés à la Maire en demandant cette révision.

④ le 05 Septembre 2019

Objet: OAP n°6 rue des Gichets.

M. Bernard MATHIEU, Avec Madeline son épouse et JC Madeline, propriétaires des parcelles 1020 et 1021 rue des Gichets souhaitent à terme vendre leurs parcelles à intégralité par simple occasion industrielle. Un argumentaire prêt sera envoyé sur l'adresse mail à l'attention de ~~M. Do~~ Monsieur le Maire le 18 Septembre 2019.

